

# Rapport d'évaluation

Plan de réussite

du Cégep de Jonquière

*Mai 2002*

---

*Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*

Québec 

## **Note préliminaire**

Le rapport d'évaluation du plan de réussite du Cégep de Jonquière se présente en deux parties. La première partie contient l'évaluation du plan de réussite remis au ministre de l'Éducation au cours de l'année 2000-2001. La deuxième prend en compte les informations nouvelles, soit contenues dans le rapport de suivi déposé à la fin de 2001, soit transmises à la Commission au début de 2002.

**La Commission estime que le plan de réussite du Cégep de Jonquière devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.**

## **Première partie**

**Évaluation du plan de réussite remis  
au ministre de l'Éducation  
au cours de l'année scolaire 2000-2001**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial  
le 31 octobre 2001**

## **Introduction**

Les plans de réussite produits et adoptés par chacun des collèges, à la demande du ministre de l'Éducation, s'appuient sur une analyse de la situation propre à chaque établissement en vue de permettre l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation, et de choisir des moyens adéquats pour améliorer la situation. Chaque plan de réussite doit ainsi contenir des objectifs mesurables et déterminer des stratégies et des moyens pour atteindre les cibles de réussite et de diplomation fixées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a évalué le plan de réussite du Cégep de Jonquière lors de sa réunion tenue le 31 octobre 2001. Cet examen a porté sur le plan institutionnel de la réussite (novembre 2000) ainsi que le plan institutionnel d'aide à la réussite, addenda, cibles institutionnelles de diplomation (juin 2001). La Commission a accordé une attention particulière aux aspects suivants : l'analyse de la situation du Collège et l'identification des obstacles; les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles adoptés en vue de permettre l'atteinte des cibles fixées; les modalités de mise en œuvre du plan de réussite.

La Commission expose ci-après son analyse du plan de réussite du Collège et formule, au besoin, quelques remarques de nature à préciser certains aspects en vue d'en améliorer l'efficacité potentielle.

## **L'analyse et l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation**

De l'avis même du Collège, l'analyse n'est pas complète. Le plan de travail prévoit que le comité aviseur établira un constat de la situation à Jonquière et au Centre d'études collégiales de Charlevoix, analysera la problématique en référence au constat établi et définira les principes de base inspirant l'intervention. Le Collège pourrait aussi dégager les caractéristiques propres aux jeunes qui fréquentent son institution et proposer une analyse des caractéristiques socio-économiques de sa clientèle.

Le Collège présente des données statistiques détaillées qui lui permettent de bien décrire le cheminement scolaire de ses élèves, globalement, selon qu'ils sont inscrits au secteur préuniversitaire, technique ou en session d'accueil et d'intégration et selon leur sexe. Ces données proviennent de plusieurs cohortes de nouveaux inscrits (données CHESCO) et comprennent divers indicateurs comme la moyenne au secondaire, le taux de réussite par cours, le taux de persistance au troisième trimestre d'études et le taux de diplomation. Les données du Collège sont comparées à celles du réseau. C'est à partir de telles comparaisons et non sur la base d'une identification précise des obstacles que le Collège se fixe des cibles au regard des principaux indicateurs de cheminement.

En réalité, le Collège a bien décrit le comportement de sa clientèle, mais il n'a pas analysé les raisons de ce comportement. Mise à part la moyenne au secondaire que le Collège met en relation avec le cheminement scolaire, on ne trouve rien de précis. Des questions comme la difficulté particulière de certains cours, le passage du secondaire au collégial, le choix vocationnel non arrêté, la motivation des élèves et l'impact du travail rémunéré n'ont pas été explorées.

L'une des raisons de la faiblesse de l'analyse est sans doute l'absence d'un système efficace de suivi des clientèles. La Commission note avec intérêt que « *le Collège se dotera d'un système d'information sur les clientèles qui lui permettra de recueillir les données nécessaires* ».

## **Les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles**

Le Collège établit un lien entre son plan de réussite et son projet éducatif. Cependant, une présentation plus explicite permettrait de montrer l'articulation des mesures organisationnelles axées sur la réussite et la diplomation avec le projet éducatif du Collège.

Le Collège identifie certaines stratégies pour les élèves ciblés à risque comme des mesures de dépistage, de suivi et de rattrapage dans les cours à hauts taux d'échecs. En ce qui concerne les stratégies de soutien à l'accueil et à l'intégration, le Collège souhaite consolider les structures d'accueil et ses programmes d'accueil, d'intégration et d'exploration dans les techniques physiques et humaines. Il offre des cours de techniques d'apprentissage, favorise le tutorat par les professeurs, et par les pairs en français, mathématique et génie électrique et supporte les centres d'aide en français, mathématique, anglais et comptabilité. Mais, mises à part les mesures existantes, les autres stratégies ne sont qu'hypothétiques. Ainsi, le Collège a listé toute une série de mesures qui seront appréciées par le comité aviseur dès que l'analyse sera complétée. Notons au passage, le développement de nouveaux modèles pédagogiques, le support à distance, le développement de lieux d'échanges pour les enseignants, la valorisation des élèves par la diffusion de leurs productions et le développement d'activités favorisant la clarification des choix vocationnels. Les mesures reliées à la diplomation gagneraient à être moins générales et plus actives comme l'offre de cours d'été ou de cours à la session suivante en cas d'échecs importants. De plus, le Collège a pointé la réussite de la session d'accueil mais ne s'est pas préoccupé au même titre de la réussite à la première session.

Par ailleurs, la Commission croit que le Collège aurait pu explorer des stratégies visant l'optimisation des ressources pédagogiques aux fins de la réussite notamment, la distribution de la tâche des enseignants, l'harmonisation des horaires, l'application rigoureuse des différentes politiques, particulièrement la PIEA et l'évaluation des mesures existantes. En lien avec la réussite des élèves, le Collège pourrait aussi encourager le perfectionnement des cadres, des professionnels et du personnel de soutien.

Compte tenu de l'aspect hypothétique de plusieurs mesures, de leur caractère plutôt général et de l'absence de liens clairs entre les obstacles et les moyens, la Commission ne peut juger actuellement de l'efficacité de ces mesures. Même si plusieurs paraissent intéressantes, il faudra attendre que l'analyse soit complétée.

## **Les modalités de mise en œuvre**

Le Collège prévoit peu de mécanismes de gestion qui soient de nature à favoriser la concertation et la coordination des travaux nécessaires à la réalisation du plan et à la participation de l'ensemble des acteurs concernés. À part le comité aviseur composé de cinq enseignants provenant des programmes ciblés, d'un membre du Centre d'études collégiales de Charlevoix, d'un membre représentant les autres programmes de Jonquière et d'un conseiller pédagogique qui assurera la coordination, aucun autre comité fonctionnel apparent n'assure la concertation entre les divers intervenants.

Par ailleurs, le plan de réussite présenté par le Cégep de Jonquière ne met pas en évidence le caractère intégré que devraient démontrer les différents services d'aide et de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage, et les mesures qui concernent les programmes et les départements. Les liens entre les services aux étudiants (orientation, psychologie, etc.) et les services à vocation pédagogique (centres d'aide institutionnels, encadrement programme et département) gagneraient à être analysés, développés et évalués en fonction de la réussite. Le Collège devrait aussi prévoir la participation de l'ensemble des acteurs concernés (cadres, professionnels, employés de soutien, étudiants) à la mise en œuvre du plan et, à cette fin, privilégier des mesures visant la sensibilisation de l'ensemble du personnel.

Enfin, la Commission constate que le partage des responsabilités n'est pas explicite et suffisamment détaillé. Le Collège devra mettre en place des mécanismes de gestion axés sur la concertation des différents services et instances et clarifier le caractère ambigu de la coordination de son plan de réussite.

## **Conclusion**

En conclusion, la Commission souligne la présentation de données quantitatives détaillées. Les stratégies proposées sont variées, elles sollicitent principalement la participation des enseignants; par contre, elles revêtent un caractère hypothétique et ne sont pas en lien avec les obstacles bien identifiés. Une analyse approfondie sera nécessaire pour mettre clairement en évidence les obstacles à la réussite.

Le Collège propose la mise en œuvre d'une série de mesures visant l'atteinte de ses cibles comme le rattrapage dans les cours à hauts taux d'échecs, la consolidation des structures d'accueil et du tutorat par les professeurs. Il annonce qu'il compte aussi explorer de nouvelles mesures comme le support à distance et le développement de nouveaux modèles pédagogiques. Par conséquent, le Cégep de Jonquière n'a pas soumis un véritable plan de réussite.

\*\*\*

Dans son état actuel, la Commission estime que le plan présenté constitue une étape préliminaire et qu'il ne s'agit pas d'un véritable plan de réussite. En conséquence, la Commission ne peut porter un jugement sur son efficacité potentielle en vue de permettre l'atteinte des cibles fixées.

## **Deuxième partie**

### **Addenda et jugement final**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial  
le 22 mai 2002**

## **Addenda**

À sa réunion du 22 mai 2002, la Commission a pris connaissance des informations supplémentaires sur son plan de réussite transmises par le Cégep de Jonquière<sup>1</sup>.

Depuis le dépôt de son plan de réussite, le Collège a poursuivi le développement de son système automatisé d'informations sur sa population étudiante; avant la fin de la session d'hiver 2002, ce système devrait permettre au Collège de produire les fiches signalétiques de chacun des programmes d'études. Il a poursuivi ses analyses, particulièrement pour les programmes ciblés par le Ministre, de manière à dégager des mesures d'aide à la réussite adaptées aux problématiques observées. Il a également entrepris d'autres analyses de problématiques locales pour lesquelles il a développé des mesures s'ajoutant aux mesures déjà en place : soutien à la réussite de l'épreuve uniforme de français, suivis individualisés des élèves à risque plus systématiques. En procédant à un appel de projets auprès des comités de programmes et des départements, le Collège favorise l'adoption de mesures spécifiques à chaque programme et maintient l'intérêt des enseignants à l'égard du plan de réussite. Il a développé un modèle organisationnel d'intervention visant une harmonisation des mesures d'aide et dirigeant les élèves vers les centres d'aide ou les services professionnels mis à leur disposition pour les soutenir dans la réussite de leurs études. Il a regroupé ses différents centres d'aide, et les ressources qu'ils offraient, en un centre de la réussite sous la coordination d'une aide pédagogique à l'apprentissage assurant un suivi des élèves qui le fréquentent. Le comité aviseur s'est transformé, à l'hiver 2001, en un comité d'aide à la réussite qui permet une meilleure coordination des interventions que la structure initialement mise en place.

Le Collège a donc enrichi son plan de nouvelles analyses et précisé davantage les problématiques ainsi que les mesures d'intervention qui s'y rattachent. Le Collège doit, toutefois, veiller à la cohésion de son plan à mesure qu'il évolue.

---

1. *Plan institutionnel de la réussite – Rapport de suivi*, novembre 2001; *Analyse qualitative : programmes ciblés*, décembre 2000; *Demande de projets et grille d'évaluation*, hiver 2001.

## **Jugement final**

La Commission estime que le plan de réussite du Cégep de Jonquière devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Pauline Jean et Jean Perron, agente et agent de recherche